



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 13 avril à 20H00
Présents : 10 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 11 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 10 de ses séances
Contre : 01 Date de la convocation : 07 avril 2023
Abstention : 00 Date d'affichage : 07 avril 2023

Présents : BOUCHE Mickael, BRON Karine, CHANGEUX Anna, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, André NOUGES, PEREFARRES Charlotte POISSON Chantal,

Absents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, CAPDEVILLE Alain, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel,

Procuration : CAPDEVILLE Alain a donné procuration à MARTINEZ Guy,

Mme BRON Karine a été nommée secrétaire

OBJET : Vote du Budget Primitif 2023.

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du Budget Primitif 2023, qui s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section fonctionnement qu'en section investissement de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1364614.22	1364614.22
INVESTISSEMENT	1339416.96	1339416.96
TOTAL	2704031.18	2704031.18

Le Budget Primitif 2023 est voté tel que présenté.

Reçu en Sous-Préfecture le :
Notifié le :

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

La Maire
Anna CHANGEUX

